

bonheur matériel, et, qu'on me pardonne le mot, le "fétiche" de la France." Et le directeur de *la Foi catholique* explique, sans peine, comment l'éminent théologien qu'est le cardinal Billot, mis en face d'une pareille thèse, n'a pas hésité à la ranger au nombre des chimères du millénarisme.

Mais la thèse des défenseurs du drapeau du Sacré-Cœur, déclare le savant chanoine Gaudeau, est toute autre. Pour eux, "la question est de savoir si la France restera, oui ou non, fidèle à sa vocation chrétienne, et si, par conséquent, elle gardera ou perdra sa raison même d'exister... Il faut que la France et le monde choisissent entre le règne social de Dieu par la liberté vraie de l'Église catholique, — liberté incompatible avec le régime du laïcisme areligieux, germanique et maçonnique —, et le règne social de Satan, dans la tyrannie et l'anarchie (laïque, maçonnique et germanique) du socialisme révolutionnaire". Et le directeur de *la Foi catholique* voit dans l'apposition du Sacré-Cœur sur l'étendard national l'hommage de la France à la royauté sociale de Jésus-Christ, "le geste indispensable de la société française retrouvant son assiette normale et historique". Et, "s'il faut pour cela un miracle, conclut le savant chanoine, Dieu le fera par nous comme il a fait, depuis que la France existe, par le cœur et les bras des bons Français, beaucoup d'autres miracles plus invraisemblables et moins nécessaires".

Cette foi robuste dans les destinées surnaturelles de la France est digne d'un patriote aussi ardent et d'un théologien aussi éclairé que M. le chanoine Gaudeau.

A. H.

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

### NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE ET THÉOLOGIE MORALE

#### ARTICLE IX

#### TRAITÉ DU SACREMENT DE PÉNITENCE

#### II

#### CAS RÉSERVÉS. (suite)

d) *Absolution*. — 1°) L'absolution seule peut faire disparaître une censure encourue, et la censure effacée par l'absolution